

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 JUIN 2020 A 18H00

Etaient présents : BACCI Jean, RIBOULET Gilbert, TAMBOURIN Pierre, GENIO Ghislaine, BLANC-CATENACCI Marie-Hélène, BLANC Michel, RASPAIL Elisabeth, NAVILLOD Frédérique, GENIO Giovanni.

Absents : MEHEUT André (pouvoir à GENIO Ghislaine), HERRIOU Jean-Pierre (pouvoir à BACCI Jean).

Secrétaire de séance : NAVILLOD Frédérique

Date de la convocation : Lundi 04 juin 2020

Quorum atteint.

Début de la séance : 18h10

Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent du 26 mai 2020.

DELIBERATIONS

1* Désignation des délégués auprès des différents syndicats, représentants et correspondants :

Syndicat Mixte des Eaux du Verdon :

- Titulaires : BACCI Jean, RIBOULET Gilbert
- Suppléants : HERRIOU Jean-Pierre et BLANC Michel

PNR du Verdon :

- Titulaire : HERRIOU Jean-Pierre
- Suppléants : TAMBOURIN Pierre et RASPAIL Elisabeth

S.Y.M.I.E.L.E.C VAR :

- Titulaire : GENIO Jean
- Suppléant : BLANC Michel

Communes forestières :

- Titulaire : BACCI Jean
- Suppléant : BLANC Michel

Correspondant défense : MEHEUT André

Correspondante Ecole de Régusse : GENIO Ghislaine

2* Désignation des membres des Commissions municipales :

Les commissions municipales comportent au maximum 6 membres.

Culture et animation de la commune :

GENIO Ghislaine, NAVILLOD Frédérique, RASPAIL Elisabeth, BLANC-CATENACCI Marie-Hélène

Urbanisme :

TAMBOURIN Pierre, BLANC Michel, RIBOULET Gilbert, MEHEUT André, GENIO Giovanni

Agriculture :

RIBOULET Gilbert, HERRIOU Jean-Pierre, NAVILLOD Frédérique, TAMBOURIN Pierre

Travaux :

BLANC Michel, RIBOULET Gilbert, RASPAIL Elisabeth, GENIO Giovanni

3* Commission de Délégation des Services Publics : Election des membres

Titulaires : BLANC Michel, GENIO Giovanni, RASPAIL Elisabeth, TAMBOURIN Pierre, MEHEUT André
Suppléants : BLANC-CATENACCI Marie-Hélène, HERRIOU Jean-Pierre, RIBOULET Gilbert, GENIO Ghislaine, NAVILLOD Frédérique

4* Commission Communale des Impôts directs (CCID)

Cette commission est composée :

- Du maire, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Une liste de 24 contribuables doit être proposée aux conditions du 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts : 8 membres du conseil municipal sont choisis et 16 noms pris au hasard dans la liste électorale.

5* Règlement intérieur du Conseil Municipal

Proposition de règlement intérieur

Après lecture de Monsieur le Maire, le règlement est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Bistrot de pays :

Le Bistrot de Pays a été fermé depuis le début du confinement soit le 15 Mars.

Le maire propose l'exonération du loyer de la partie Bistrot.

Le montant de l'exonération

Mars – 350€, Avril – 600€, Mai – 600€ soit un total de 1550€

L'exonération est acceptée par l'ensemble du conseil.

Fonctionnement :

Lorsque quelque chose est constaté par un élu dans le village, il faut prévenir le secrétariat de la mairie et le signaler. Il est rappelé par le maire que la mairie est ouverte pour discuter où se réunir.

Parc photovoltaïque :

Concernant le parc photovoltaïque, les décideurs campent sur leurs positions mais lors de la réunion la mairie a prouvé ses efforts quant aux perturbations éventuelles.

Preuve a été faite à travers 14 filtres que le site de Moissac est celui présentant le moins d'impacts.

L'arbitrage est au cabinet de Mme Elisabeth BORNE du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fin de séance : 19h21

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal : Mardi 30 juin 2020 à 17h00